



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aides-soignants

Question écrite n° 2603

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dufau attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la situation des aides-soignants qui sont toujours dans l'attente de leur diplôme d'État et qui demandent que soit étudiée leur proposition de projet de décret de compétences, décret qui s'adresserait à eux-mêmes, mais aussi aux auxiliaires de puériculture. Bien plus qu'un simple décret, il s'agit là de les reconnaître dans leur profession. Aussi, il lui demande quelle suite elle compte donner à cette demande bien légitime.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dufau](#)

Circonscription : Landes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2603

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 août 2007, page 5150

Question retirée le : 23 octobre 2007 (Retrait pour cause de question identique)